Avis d'Appel Public à la Concurrence
ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **jeudi 03 septembre 2020 à 15:47**

T-PA-806862 05/10/20 *Avis en attente de pli*
2020-TX-0021/BO 03/09/20 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Valérie THORRAND
Numéro de la consultation : 2020-TX-0021 COMMUNE DE MARTIGUES -MARQUAGE AU SOL ET EQUIPEMENTS SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 03/09/20	03/09/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : CP
Référents : Françoise Moneret

Classification CPV :
Principale : **45233221** - Travaux de marquage routier
Complémentaires : **45233270** - Travaux de marquage d'emplacements de parking

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES
M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues
Hôtel de Ville
avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
Tél : 04 42 44 33 33
Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre
Valeur estimée (H.T.) : 1 500 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	**Numéro de la consultation : 2020-TX-0021 COMMUNE DE MARTIGUES -MARQUAGE AU SOL ET EQUIPEMENTS SUR LA VOIRIE COMMUNALE**
Référence	2020-TX-0021/BO
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRL04
Durée	12 mois
DESCRIPTION	Pour garantir la sécurité des usagers de la voirie communale et exécuter les pouvoirs de police du maire ,il est nécessaire de faire des travaux neufs et d'entretien de la signalisation horizontale conformément à la circulaire inter ministérielle « 7ème partie pour les marques sur la chaussée ». Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

Code CPV principal	**45233221** - Travaux de marquage routier
Code CPV complémentaire	**45233270** - Travaux de marquage d'emplacements de parking
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois. La durée de la période initiale des prestations de 12 mois. Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 36 mois. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 500 000,00 euro(s) Valeur estimée hors TVA : 1 500 000,00 €
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 2
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.
Financement	Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Avance de 30,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.
Forme juridique	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non
Conditions de participation	
	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq

dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
50 % : Valeur technique
40 % : Prix des prestations
5 % : coefficient pour travaux de nuit
5 % : délai intervtion d'urgence

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES
D.G.S.T - Direction Commande Publique- Service Commande Publique
Hôtel de Ville
renseignements techniqus : M; Thierry Yerolymos au 04 42 44 34 44
renseignements administratifs : 04 42 44 37 26 ou 32 64 ou 37 42
13692 Martigues
Tél : 04 42 44 34 26

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Documents payants : Non

Offres

Remise des offres le **05/10/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le réglement de la consultation. Numéro de la consultation :
2020-TX-0021 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites

	sont les suivantes : Prendre RDV au 04 42 44 34 88 ou 06 69 97 31 14
Marché périodique :	Oui Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : courant année 2023
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 greffe.ta-marseille@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Envoi le 03/09/20 à la publication